

COMMISSION SPORTIVE

Réunion	
du:	25 Janvier 2023
A :	16h 30
Fin:	18 h 30
Présidence :	M . LHUILIER Jacques
Présents :	Mme CHARRAUD Clémentine MM. AUBARD Patrick, CAETANO Bruno, DABIN Jean-François, PASQUET Christophe.

La commission sportive présente ses condoléances à Guy Cosson pour le décès de son épouse.

Intempéries des 21 et 22 Janvier 2023

Suite à un nombre important d'arrêtés municipaux interdisant l'utilisation des installations sportives pour **les 21 et 22 Janvier 2023,** le District de l'Indre de Football décide de reporter l'intégralité des rencontres de championnats départementaux (Jeunes et Seniors) voir dates ci-dessous :

Dates de report

D1: → 26 février 2023 D2 A-B: → 26 février 2023

D3 A-B-C-D : → 26 février 2023 D4 A-B-C-D : → 26 février 2023

Féminines : Niveau 1-2-3: \rightarrow 26 février 2023

U18 D1 A : → 11 février 2023 U17 D1 A : →11 février 2023

U15 Bi-Dépt D1 A : →11 février 2023 U15 Bi-Dépt D2 A : →11 février 2023

U15 D1 A : →11 février 2023 U15 D2 A : →11 février 2023

U15 D3 Haute-Basse : →11 février 2023

U13 N1 A: → 11 février 2023 U13 N1 Bis A-B: → 11 février 2023 U13 N2 A-B-C: → 11 février 2023 U13 N.3 A-B-C: → 11 février 2023 U11 N1 A : **→**11 février 2023

U11 N1 Bis A-B: → 11 février 2023 U11 N.2 A-B-C: → 11 février 2023 U11 N.3 A-B-C-D: → 11 février 2023

La Journée 6 (11.02.2023) en U11 N.3 Poule D est reportée au 25.02.2023

I - COUPE DE L'INDRE

RAPPEL 1/16^{ème} de Finale de la Coupe de l'Indre Seniors effectué le 9.11.2022 dans les locaux de notre équipementier INTERSPORT donne les rencontres suivantes qui se dérouleront le Dimanche 29 janvier 2023 à 14 h 30 sur le terrain du club 1^{er} nommé :

N° match	Equipe recevante	Equipe
25422771	Jeu Les Bois	F.C.M.O.
25422773	Cx Etoile	Fc2mt
25422774	U.S. Gatines	Villers Ac
25422775	Arph/Clion E.	Ardentes As
25422776	Aigurande Us	St Maur Us
25422778	Belabre Ss	Usap
25422779	Tournon Fc	As Chabris
25422780	Parnac V.A Ac	Niherne As
25422781	U.S. Le Blanc	Us Poinconnet
25422782	Diors Fc	Deols Fc
25422783	Coings Cere As	Sp.C. Vatan
25422785	Bvn	St Gau-Thenay
25422786	Ecl St Christophe	U.S. La Chatre
25422787	Bordes As Les	Villedieu Us
25422788	Fc Valp 36	Issoudun Sa
25422790	Touvent Chat.	Montgivray Us

La commission sportive Régionale de la ligue ayant reporté les matchs de R3.

Issoudun/Vatan - Massay/Diors - Montgivray/Blois foot 41 – Villers/ Yzeures-Preuilly au 29 janvier 2023.

La commission sportive refixe les 5 matchs de la Coupe de l'Indre (mis en rouge ci-dessus) le 19 février 2023 à 14 h 30.

Coupe de l'Indre Féminines

<u>1^{er} tour de la Coupe de l'Indre Féminines</u> :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
25562360	Touvent Chat.	Fc M/M/T	19/02/2023	10H
25562358	Obterre Fc	Alliance C.S. Buzanc	19/02/2023	10H
25562361	Chateauroux	U.S. Reuilly	29/01/2023	10H
25562359	Villedieu Us	F.C. Luant	19/02/2023	10H

Coupe Alain LABRUNE (U17)

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
25530937	Ent. Reuilly/Massay	Diors Fc	28/01/2023	15H30

Coupe Maurice HERVAULT

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
25530943	U.S. Le Blanc	Diors Fc	28/01/2023	15H30

TIRAGE DES COUPES P. ROUX, A. LABRUNE, M. HERVAULT

Mercredi 01/02/2023 à 18 h au District de l'Indre

Matchs le 04 mars 2023

II– COURRIERS

. La Vicquoise : arrêté municipal interdisant de jouer en nocturne l'équipe (1) en D4 A. Les clubs de la poule seront avisés par e-mail.

EGC TOUVENT: pris connaissance

AS NEUVY PAILLOUX : pris connaissance

Vu et Pris connaissance du PV de la Commission Régionale sportive du 18/01/2023.

Prochaine réunion Mercredi 1er Février 2023

A noter que les membres de la commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise des décisions des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District de l'Indre de Football (secretariat@indre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Le Président

J. LHUILIER

23